

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CEE) N° 1010/86 DU CONSEIL

du 25 mars 1986

établissant les règles générales applicables à la restitution à la production pour certains produits du secteur du sucre utilisés dans l'industrie chimique

(JO L 94 du 9.4.1986, p. 9)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1260/2001 du Conseil du 19 juin 2001	L 178	1	30.6.2001

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1986R1010:20000910:FR:PDF>